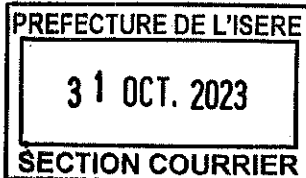


Présents : Mmes BRUNET JAILLY / SEYMAT / CUILIER /
LOMBARDO / VIALLE
MM ALLAMANDO / DUMAS / AKYUREK /
DURILLON / TRANCHAND



Absents / Excusés : Mmes ZULIAN / HAMDI
M. LEROY

Pouvoirs : Mme ZULIAN à Mme LOMBARDO
Mme HAMDI à Mme BRUNET JAILLY

Secrétaire de séance : Mme NEMOZ-MOREL

Le quorum a été atteint lors de la mise en discussion de chacun des points inscrits à l'ordre du jour.

N° 2023/24/10/30

OBJET : CCAS – Décision modificative n° 2 du budget du CCAS

Vu la délibération n° 2023/04/04/15 relative au vote du Budget Primitif 2024 du CCAS,

Vu la Décision Modificative n° 1 n° 2023/27/06/26 du Budget Primitif du CCAS,

Considérant qu'il y a lieu d'ajuster les dépenses et les recettes, Mme Joséphine LOMBARDO, Vice-présidente du CCAS, propose au Conseil d'Administration une décision modificative du BP 2023 du CCAS.

Il convient de modifier le budget de l'établissement de la façon suivante :

Section fonctionnement - Recettes :

Compte 706888 « autres » + 20 000,00 €

Section fonctionnement- Dépenses :

Compte 64111 « personnel titulaire- rémunération principale » - 309 476,33 €
Compte 6215 « personnel affecté par la collectivité de rattachement » + 309 476,33 €
Compte 6231 « annonces et insertion » - 115,00 €
Compte 6811 « dotation aux amortissements des immo » +115,00 €
Compte 611 « contrat de prestations de service » + 20 000,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – recettes

Compte 281838 « amortissement autre matériel informatique » + 115,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT – Dépenses

Compte 165 « Dépôts et cautionnements versés » + 400,00 €

Compte 21838 « autre matériel informatique » + 115,00 €

Compte 2181 « Installations générales, agencements et aménagements divers » - 400,00 €

Le Conseil d'Administration, après avoir délibéré,

- **ACCEPTÉ** cette modification.

EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS ET RENDU
EXÉCUTOIRE COMPTE TENU DE LA TRANSMISSION EN PRÉFECTURE

Moirans, le 25 octobre 2023

La Présidente,
Valérie ZULIAN
Et par délégation,
Joséphine LOMBARDO
Vice-présidente du CCAS

